

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 20 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 20 décembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; BEGUIN Jean-Claude ; BOSCHER Marina (suppléante) ; BURLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE HOUEROU Annie ; LE JANNE Claudie ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LINTANF Joseph ; MOZER Florence ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; THOMAS David (suppléant) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
CADUDAL Véronique	à RIOU Philippe
CHAPPE Fanny	à GOUAULT Jacky
GOUDALLIER Benoît	à LE GOFF Philippe
INDERBITZIN Laure-Line	à LINTANF Joseph
LE BLEVENNEC Gilbert	à LE JANNE Claudie
LE COTTON Anne	à PRIGENT Jean-Yvon
LE GOFF Yannick	à GUILLOU Claudine
LE SAOUT Aurélie	à GUILLOU Rémy
MANGOLD Jacques	à SIMON Yvon
NAUDIN Christian	à CONNAN Josette
PUILLANDRE Elisabeth	à VIBERT Richard
RASLE-ROCHE Morgan	à DUMAIL Michel
ROLLAND Paul	à LE MEUR Frédéric
ZIEGLER Evelynne	à LE HOUEROU Annie

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; ECHEVEST Yannick ; HAGARD Elisabeth ; HERVE Gildas ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; LE LAY Alexandra ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PONTIS Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; TONDEREAU Sébastien ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	49
Procurations	15
Absents	24

Date d'envoi de la convocation
Mercredi 14 décembre 2022

DEL2022-12-262

Mobilités**RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2021 DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
LIGNE 24**

Le circuit n°24 reliant la Gare de Paimpol à l'Arcouest est devenu une des lignes de transport interurbain de l'Agglomération dans le cadre du transfert de compétence opéré par le Conseil Régional de Bretagne au 1^{er} janvier 2020.

L'exploitation de ce circuit est réalisée par Transdev-CAT22 dans le cadre d'une DSP spécifique attribuée à l'origine par la Région. A son échéance, le 31 août 2024, l'exploitation intégrera le giron de la DSP Axeo, dont l'exploitation a été confiée du 21 octobre 2019 au 31 décembre 2025 à la société Transdev-Guingamp-Paimpol Agglomération.

La Ligne 24 a permis de transporter 18 609 voyageurs en 2021. Il n'est pas possible de comparer avec l'année 2020, car la billettique n'a été mise en place qu'en septembre 2020 alors que, jusqu'en 2019, il s'agissait d'un prolongement du circuit BreizhGo « Saint-Brieuc – Paimpol ».

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de la Communauté d'Agglomération présente au Conseil Communautaire le rapport annuel 2021 de la DSP Ligne 24.

Le délégataire a transmis son rapport annuel, étudié par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, réunie le 3 novembre 2022.

Vu le rapport annuel 2021 DSP Ligne 24 joint ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 3 novembre 2022 ;

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- De prendre acte du rapport d'activité de la DSP Ligne 24.

Fait et délibéré, les lieux, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Hervé RANNOU

